



FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

N° 167 CIRCULAIRE CAOUTCHOUC Le 06 mars 2026

Pas d'accord de méthodologie pour l'accord seniors

Le 4 mars, les Organisations Syndicales étaient conviées à négocier un protocole d'accord relatif à la méthodologie de travail dans le cadre de la négociation portant sur l'emploi des salariés expérimentés de la branche du caoutchouc.

En début de réunion, le président de la CMPPNI a rappelé que c'était le dernier jour pour une éventuelle signature du « pseudo » accord salaire de la branche pour 2026.

A cet effet, une suspension de séance a été demandée par SUD afin que nous puissions faire le point sur le sujet et savoir si nous devons demander une nouvelle réunion pour les salaires.

Après un tour de table, il est apparu qu'il paraissait inutile de demander une nouvelle réunion de négociation sur le sujet salaire mais qu'il fallait plutôt bloquer toutes les demandes de fonds de la formation professionnelle, telles que la PAM, l'étude prospective relative à l'impact sur les métiers etc.

Au retour de la suspension de séance, nous avons également demandé la position d'UCAPLAST concernant l'ouverture de la négociation d'un accord sur la protection des salariés mandatés ou allant en réunions paritaires. La réponse a été on ne peut plus compliquer à comprendre mais finalement, ce second syndicat patronal participera à la négociation de l'accord.

Le président a proposé de démarrer la lecture du projet d'accord de méthodologie, après lecture du préambule et de l'article 1, nous sommes arrivés à l'article 2 qui fait état des thèmes à

aborder lors de la négociation de l'accord seniors.

Et c'est là « que le bât blesse » puisque la chambre patronale a annoncé qu'elle ne voulait pas négocier :

- La santé au travail et la prévention des risques professionnels
- L'organisation du travail et les conditions de travail

Ces thèmes avaient pourtant été retenus lors d'une précédente réunion et on voit là encore la déloyauté de la chambre patronale pour les négociations.

Après une nouvelle suspension de séance, l'intersyndicale a décidé de mettre fin à la négociation d'un accord de méthodologie, pour démarrer directement la négociation de l'accord en tant que tel.

Les premiers thèmes étudiés seront ceux écartés par la chambre patronale et nous verrons comment se déroulera cette négociation qui pour nous « est mal barrée ».

Encore une fois, la chambre patronale et les employeurs qu'elle représente font preuve d'un immense mépris envers les salariés de la branche.

Lorsqu'il faut récupérer « du pognon », ils négocient correctement mais quand il s'agit de contracter un accord qui va dans le sens des salariés qui produisent les richesses, la négociation part « en sucette ».

Affaire à suivre.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 -

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>